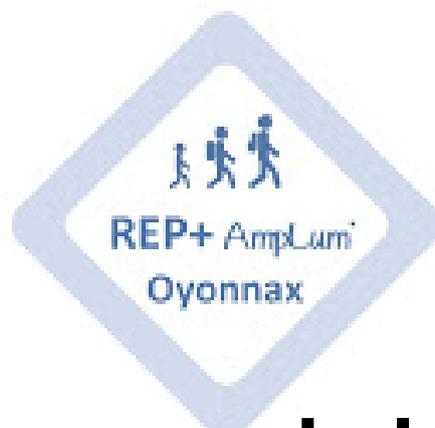


<https://amplum.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article99>



Les Olympes de la parole

- Participer - Vous voulez participer ? -



Date de mise en ligne : mardi 3 décembre 2019

Copyright © REP + d'Oyonnax - Tous droits réservés

[saumon]**Objectif**[/saumon]

Les candidates et les candidats présentent un dossier écrit et illustrent le thème de l'année en [bleu ciel]**jouant une saynète**[/bleu ciel] devant le jury.

[saumon]**Partenaires**[/saumon]

Ce concours est organisé par [bleu ciel]**l'association française des femmes diplômées des universités** [/bleu ciel] (AFFDU) en partenariat avec le [bleu ciel]**ministère de l'éducation nationale** [/bleu ciel] et de la jeunesse, le [bleu ciel] **secrétariat d'état pour l'égalité entre les femmes et les hommes** [/bleu ciel] et [bleu ciel] **l'Observatoire de la parité.**[/bleu ciel]

[saumon]**Sujet de l'année 2019-2020**[/saumon]

[bleu ciel]Comment l'égalité entre les femmes et les hommes progresse-t-elle dans l'Union européenne ?[/bleu ciel]
À partir d'un ou plusieurs exemples concrets, illustrez la manière dont l'UE et ses pays membres luttent contre les inégalités de genre : Quels freins ? Quels progrès ? Quelles idées pour demain ?

[saumon]**Conditions de participation aux Olympes de la parole**[/saumon]

Phase 1 – inscription

Les classes candidates s'inscrivent [or]**jusqu'au 10 janvier 2020**[/or] inclus par courriels adressés à : [bleu ciel]olympes chez associationdesfemmesdiplomees.fr[/bleu ciel] à l'attention de [bleu ciel]florence.fioriti chez ac-lyon.fr[/bleu ciel]

Phase 2 – préparation des épreuves préliminaires de sélection académique

Une fois inscrites, les classes préparent les réalisations attendues pour les épreuves préliminaires de [or]**sélection académique**.[/or]

Le sujet doit être traité sous la forme d'une [or]**saynète théâtralisée**[/or]. La prestation de [or]**15 minutes** [/or] sera accompagnée d'éléments rédigés :

- **un dossier [or]documentaire**, écrit par les élèves, qui illustre le sujet du concours.
- **une fiche [or]méthodologique**, rédigée par les enseignantes et les enseignants, qui expose de manière synthétique la trame du travail des élèves et les objectifs pédagogiques mis en œuvre.

À l'issue de ces épreuves, chaque académie désigne au maximum un établissement par catégorie (école élémentaire, collège, lycée) pour prendre part aux épreuves finales.

Phase 3 – épreuves finales :

Les classes lauréates des sélections académiques participent, dans un second temps, à une finale nationale qui se déroule [bleu marine]à **Paris**[bleu marine].

Il y a deux finales nationales :

- [or]**mercredi 01/04/2020**[/or] pour les lycées,
- [or]**mercredi 13/05/2020**[/or] pour les écoles élémentaires et les collèges.

Vous trouverez ci-dessous le règlement du concours ainsi que la fiche d'inscription.

<https://amplum.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Règlement Concours Olympes de la Parole 2019-2020

<https://amplum.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Fiche Inscription Concours Olympes de la Parole 2019-2020

Et pour en savoir plus, consultez le site :<https://olympes.ch/>